



REPORTAGE

PCE SERVICES



PCE Services

Une flotte outillée

Si PCE Services a créé son service de gestion et lancé le verdissement de sa flotte, l'entreprise n'a pas oublié d'équiper d'outils ses conducteurs. Ces derniers peuvent ainsi faire appel à un QR code pour suivre les véhicules, et à une application dotée d'un large panel de fonctionnalités, en plus des classiques outils de gestion et de télématique.

Le service flotte de PCE Services a mis en œuvre cette année plusieurs systèmes pour améliorer et simplifier la gestion de son parc de 303 véhicules. En collaboration avec le service communication et marketing, le service flotte a par exemple développé un QR code. « Pour les conducteurs, l'équipe de communication a créé des guides informatifs sur l'intranet. Toutes les informations liées à chaque loueur ont été regroupées et sont accessibles avec ce QR code (entretiens, changements de pneus, etc.). Par la suite, nous avons imprimé des autocollants avec le QR code pour les apposer sur les pare-brise de tous les véhicules depuis mai dernier », relate Damien Fauriat.

Un QR code pour mieux informer

En scannant ce QR code, le conducteur peut alors accéder à un guide conducteur qui le renseigne sur les procédures en fonction de son loueur : étapes à suivre en cas de sinistre ou de panne, numéros à appeler, démarches à effectuer en cas d'accident, instructions pour changer de pneus, etc. « Auparavant, les conducteurs nous contactaient systématiquement par e-mail ou téléphone pour obtenir ces informations. Désormais, ils sont plus autonomes et responsables, tout en sachant que nous



La flotte de PCE Services

restons à leur disposition si besoin. De plus, nous avons la possibilité de mettre à jour en temps réel les informations contenues dans le QR code. Nous envisageons même de proposer des conseils sur la conduite de véhicules électriques avec des vidéos », anticipe Damien Fauriat.

De son côté, le logiciel de gestion de flotte d'Optimum Automotive offre aux conducteurs un accès à des informations du véhicule par le biais d'une application mobile dédiée. Avec cette application, les conducteurs peuvent surveiller leur véhicule dans le détail, ce qui inclut la géolocalisation, le kilométrage, des informations relatives à l'éco-conduite, le niveau de carburant et les échéances d'entretien.

Une appli pour les conducteurs

« En outre, l'application permet de réaliser un état des lieux du véhicule à tout moment, lors d'un accident, d'un changement de véhicule ou au moment de quitter l'entreprise », illustre Damien Fauriat.

PCE Services a aussi intégré toutes les cartes grises et les certificats d'assurance

de chaque véhicule dans cette appli. « Les collaborateurs qui ne possèderaient pas leur carte grise physique peuvent donc la présenter avec leur téléphone. Notre objectif était de simplifier les démarches pour nos collaborateurs, tout en facilitant notre propre gestion administrative », note Damien Fauriat.

Avec son outil de gestion de flotte, PCE Services prévoit aussi de lancer cette année des challenges d'éco-conduite. « L'objectif est de désigner le conducteur le plus performant en sécurité, en consommation et en réduction des émissions de CO2. Actuellement, nous sommes en phase de test avec nos voitures de fonction, et nous avons l'intention d'étendre cette initiative à nos véhicules de service. Ce challenge vise à nous aider à évaluer la nécessité de dispenser aux conducteurs des formations ou de fournir des conseils de prévention, en particulier pour les véhicules électriques et hybrides », projette Damien Fauriat.

UN MEILLEUR SUIVI DE LA SINISTRALITÉ

Depuis mai 2023, PCE Services collabore avec le cabinet de conseil La Vie Routière (LVR Fleet) dans le cadre d'un contrat d'un an visant à améliorer son taux de sinistralité. « À chaque accident, nos collaborateurs enregistrent leur sinistre sur la plate-forme [jedeclemonaccident.com](https://www.jedeclemonaccident.com), en y joignant les photos et les informations nécessaires. Toutes les données recueillies sont transmises à LVR Fleet qui suit le sinistre et contacte le conducteur pour un bilan post-accident : comment l'incident s'est-il produit, quelles

en sont les raisons, comment aurait-il pu être évité ? Nous prenons en charge la gestion du sinistre auprès des compagnies d'assurance », explique Damien Fauriat.

Avant d'établir ce suivi externe de la sinistralité, PCE Services affichait « un taux élevé d'accidents, principalement en raison de l'usage intensif de ses véhicules de chantier, souvent soumis à des conditions difficiles. Depuis la mise en place de ce suivi amélioré, nous observons déjà une baisse de ce taux de sinistralité », estime Damien Fauriat.

De la télématique

Enfin, PCE Services équipe aussi ses véhicules de boîtiers télématiques. « Ces dispositifs offrent la possibilité de surveiller à distance le kilométrage parcouru par nos véhicules, soit en moyenne à 2 641 km par mois. La télématique joue aussi un rôle essentiel pour géolocaliser nos véhicules si besoin, collecter des données relatives à la conduite (consommation, virages serrés, freinages brusques, etc.), et donc évaluer le comportement éco-responsable des conducteurs. Cette surveillance globale s'applique à l'ensemble de la flotte, et au comportement individuel de chaque conducteur », expose Damien Fauriat.

Julie Vénier